



JOURNAL MUNICIPAL SEPTEMBRE/OCTOBRE 2022

PORT SAINT LOUIS

la ville de demain

LA SANTÉ

**TRAVAILLONS ENSEMBLE
POUR UN MEILLEUR
PARCOURS DE SOIN**



#40



<https://bit.ly/PSLmaville>

portsaintlouis.fr    

4-5
SANTÉ**LE CONSEIL MUNICIPAL MOBILISÉ POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS**

Afin de lutter contre la désertification médicale, les élus de Port Saint Louis du Rhône et la communauté médicale de la ville ont décidé d'unir leurs forces afin d'interpeller les services de l'État.

6-7
SANTÉ**L'AVENIR DE LA MAISON DE RETRAITE SE DESSINE**

Prochainement, les Port Saint Louisiens pourront compter sur un nouvel établissement de 80 places, dont deux unités de 28 lits consacrées à la grande dépendance.

8-9
ÉDUCATION**LA RÉUSSITE AU CENTRE DES PRIORITÉS**

La rentrée 2022/2023 s'est déroulée dans un contexte particulier alors que la ville doit faire face à une envolée des dépenses en énergie. Ce qui n'empêchera pas la municipalité d'être toujours présente pour réaliser son objectif : parvenir à une réussite éducative de haut niveau.

10-11
NAUTISME**UNE STATION D'AVITAILLEMENT QUI SÉDUIT PÊCHEURS ET PLAISANCIERS**

Une nouvelle station d'avitaillement a été inaugurée ce mercredi 5 octobre 2022. Accessible 24h/24 et 7j/7 aux pêcheurs et aux plaisanciers qui l'attendaient depuis de nombreuses années.

12-13
CULTURE(S)**BIENTÔT UN VERGER COLLECTIF À AMBROISE CROIZAT**

Très belle initiative lancée en septembre 2022 du côté d'Ambroise Croizat dans le cadre du contrat de ville signé avec le Citron Jaune.

14
SENSIBILISATION**PRÉVENTION DES RISQUES : SOYONS TOUS MOBILISÉS**

Dans le contexte du changement climatique et du développement technologique, l'adaptation des territoires face aux risques est une nécessité, notamment à Port Saint Louis du Rhône.

18-21

TOUT EN IMAGES de JUILLET à OCTOBRE 202222-23
CULTURE**LOTFI MEZLINI, GARANT DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA VILLE**

Avec son exposition intitulée « Camargue industrielle », Lotfi MEZLINI met en avant le patrimoine historique et si particulier de Port Saint Louis du Rhône.

24-25
SOLIDARITÉ**CHALLENGE NORBERT SAVORNIN : LES POMPIERS MONTRENT L'EXEMPLE**

C'est au bord de la plage Napoléon qu'étaient rassemblés les 120 participants à ce défi sportif aquatique et terrestre organisé en hommage à Norbert SAVORNIN.

26
FESTIVITÉS**UN ÉTÉ BIEN ANIMÉ SUR LE PORT DE PLAISANCE !**

Retour en images sur ce magnifique été à Port Saint Louis du Rhône.

27
PORTRAITS**SPORT : LA JEUNESSE FAIT BRILLER PORT SAINT LOUIS**

Flora DIAZ et Alexander JOIN viennent de milieux totalement différents et ne se connaissent peut-être pas. Et pourtant ce sont ces noms qui ont fait rayonner Port Saint Louis du Rhône au-delà des frontières de notre territoire.

28-31
INFOS PRATIQUES**TRIBUNES & CONSEIL MUNICIPAL COMMUNIQUÉS ETAT CIVIL NUMÉROS PRATIQUES AGENDA CULTUREL**



EDITO

Mes chers administrés,

Dès notre élection en 2014, **nous avons fait de la santé une priorité**. C'est un engagement que nous avons pris avec les habitants de Port Saint Louis du Rhône et **qui s'est traduit par des actions concrètes**. Alors que la santé est une compétence de l'Etat, **nous avons fait le choix de créer une commission extra-municipale sur la santé dès 2015**.

Co-présidée par deux professionnelles du milieu de la santé, l'infirmière coordinatrice Christine FERLATTI et mon adjointe Françoise BRACCINI, **cette instance est devenue au fil des années un espace d'échange de référence réunissant les élus de la ville, la communauté médicale et les différentes autorités de tutelle pour améliorer l'offre de soins proposée au sein de la commune**.

Une initiative inédite qui nous a permis d'écouter les problématiques auxquelles sont confrontés nos professionnels de santé (cabinets de médecine, pharmacies, infirmières, laboratoires, paramédicaux) et **de trouver des solutions concrètes** avec les établissements sanitaires et médico-sociaux de notre territoire comme le centre hospitalier de Martigues et le centre de santé mutualiste.

Depuis notre entrée en fonction, nous travaillons activement pour accompagner cette communauté médicale. Grâce à cette mobilisation, nous avons eu la chance dans la période de pandémie de Covid-19 de coordonner des actions entre les services de la municipalité et les professionnels de santé.

Aujourd'hui, c'est avec le même sérieux et le même état d'esprit solidaire que nous nous mettons autour de la table avec les partenaires institutionnels et les collectivités locales pour faire avancer les dossiers à Port Saint Louis du Rhône.

La santé représente pour notre équipe un véritable défi qui s'est traduit avec des avancées significatives que vous pourrez découvrir dans ce magazine.

La désertification médicale est un sujet qui reste encore et toujours une grande préoccupation. Plus que jamais, nous avons besoin d'un accompagnement actif de la part des pouvoirs publics.

Avec les élus du conseil municipal, nous partageons toujours le même objectif : travailler ensemble afin d'offrir à nos concitoyens un parcours de soin renforcé.

Votre Maire.
Martial ALVAREZ

LE CONSEIL MUNICIPAL MOBILISÉ POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Afin de lutter contre la désertification médicale, les élus de Port Saint Louis du Rhône et la communauté médicale de la ville ont décidé d'unir leurs forces afin d'interpeller les services de l'État.

« Je sais que ces sujets ne pourront être surmontés que dans l'union. Voilà pourquoi nous avons mis en place une commission extra-municipale sur la santé », a expliqué le Maire Martial ALVAREZ.



Martial ALVAREZ avec Christine FERLATTI et Françoise BRACCINI, co-présidentes de la commission extra-municipale de Santé.

LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SUR LA SANTÉ

Cette commission, qui travaille activement depuis le début de l'année, s'active à trouver des solutions pour faciliter l'accès aux soins en faisant notamment appel à l'Agence Régionale de Santé.

La présentation de la future maison de retraite (voir pages 6/7) a ainsi été l'occasion de rappeler la situation dans laquelle se trouve la ville au directeur de l'ARS PACA et au directeur général de la Caisse des Dépôts. « *Nous devons chaque jour rappeler à nos partenaires combien il est urgent de venir en aide à des territoires comme le nôtre qui sont malheureusement oubliés* », a souligné le Maire.



Martial ALVAREZ

Maire de Port Saint Louis du Rhône

La situation sanitaire de notre ville est préoccupante, même si le problème est national, il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons nous satisfaire de cette réponse.

Beaucoup est entrepris avec les professionnels locaux et le centre de santé pour améliorer la situation, mais nous avons désormais besoin de plus d'accompagnement par les pouvoirs publics, malgré toutes les pistes engagées, seul nous ne pouvons faire face.



Visite à Port Saint Louis de Philippe DE MASTER, directeur de l'ARS PACA.

L'Association des maires ruraux de France a publié en septembre 2022 un rapport sur la désertification médicale.

Ces travaux confirment qu'il est six fois plus difficile de consulter un médecin dans des petites communes. Il manque plus de 6 000 généralistes dans les bassins de vie ruraux pour atteindre l'objectif, souhaitable, d'un médecin généraliste pour 1 000 habitants.

La situation actuelle de Port Saint Louis du Rhône a donc conduit l'Agence Régionale de Santé à classer notre commune comme « zone à pourvoir en urgence en matière de santé ».

➔ LA MOTION INTERPELLANT LE GOUVERNEMENT A ÉTÉ PORTÉE PAR L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni ce 22 septembre, le conseil municipal de Port Saint Louis du Rhône a ainsi adopté à l'unanimité une motion afin qu'elle soit transmise aux services de l'État.

L'objectif est simple : faire en sorte que le travail de la commission extra-municipal de santé soit entendu et voir ce dossier prioritaire aboutir à des solutions concrètes pour les Port Saint Louisiens.

À travers cette motion, les élus de la ville demandent au Gouvernement et à l'Agence Régionale de Santé « **de renforcer l'accompagnement de la municipalité, des professionnels de santé, du centre médical afin de travailler au maintien d'un parcours de soins accessibles à toutes et à tous, d'attribuer des moyens financiers et humains à l'ensemble de ces acteurs afin de renforcer l'offre de soin sur Port Saint Louis du Rhône.** »

➔ RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DE L'ARS



En ce sens, **une délégation de l'ARS a été reçue au CCAS de Port Saint Louis du Rhône** le 26 septembre par le premier adjoint au Maire Frédéric ROUGON, accompagné par Christine FERLATTI et Françoise BRACCINI, co-présidentes de la commission extra-municipale de Santé.

Cette rencontre a permis de travailler sur différentes pistes concrètes : les financements possibles, les projets d'agrandissement, l'accueil d'internes et l'installation de la télémédecine en pharmacie.

« Après plus de deux années de crise sanitaire qui se prolonge et se confronte à une crise internationale qui a fait exploser les coûts ; malgré les difficultés rencontrées pour soutenir les populations dans une crise sociale sans précédent, notre détermination reste sans faille et nous avançons sans faiblir sur tous les dossiers importants pour notre ville. », a souligné Martial ALVAREZ.



SANTÉ

L'AVENIR DE LA MAISON DE RETRAITE SE DESSINE

La ville de Port Saint Louis du Rhône se mobilise pour la reconstruction de la maison de retraite Les Magnolias. Près de 10 millions d'euros ont été mis sur la table par la banque des territoires, l'Agence Régionale de Santé et le conseil départemental pour ce projet d'envergure.



Martial ALVAREZ

Maire de Port Saint Louis du Rhône

Avec l'ensemble de nos partenaires, nous avons pu ainsi mobiliser pas moins de 9,4 millions d'euros pour la construction du nouvel établissement idéalement situé en bord du Rhône. **La concrétisation de ce projet est le fruit d'un long travail que nous avons mené avec Odile SARLEGNA, directrice déléguée de l'EHPAD, que je tiens à remercier.**

Avec la direction de l'Hôpital de Martigues, nous avons pu faire des Magnolias un établissement viable économiquement. Ce qui nous a permis d'aller chercher ces financements après des années et des années d'investissements.

La banque des territoires et l'EHPAD de Port Saint Louis du Rhône ont signé cet été un contrat de prêt sur 30 ans de 5,06 M€, représentant 44% du coût total du projet de reconstruction de la maison de retraite. La refonte totale du site est également permise grâce aux financements de l'Agence Régionale de Santé PACA qui contribue à hauteur de 1,9 M€ et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui apporte 2,44 M€.



➔ PROCHAINEMENT, LES PORT SAINT LOUSIENS POURRONT COMPTER SUR UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE 80 PLACES.

C'est en 1965 que la maison de retraite s'est installée dans les locaux de la gendarmerie de Port Saint Louis du Rhône. **Depuis 1996 et la construction d'une aile supplémentaire, le site accueillait 46 résidents.**

Aujourd'hui, ces locaux ne correspondent plus aux besoins et aux conditions d'accueil et de vie qu'un résident peut attendre d'un EHPAD. **C'est pourquoi une reconstruction a été estimée nécessaire. Le projet a ainsi été conçu autour de la Ville, des autorités de santé et du Département des Bouches-du-Rhône.**

« Je peux vous assurer que la refonte totale du site sera d'une grande qualité. Prochainement, les Port Saint Louisiens pourront compter sur un nouvel établissement de 80 places, dont deux unités de 28 lits consacrées à la grande dépendance. Entre le parc de la Révolution et le Rhône, les résidents bénéficieront d'espaces lumineux avec des jardins clos, d'un bâtiment équipé d'une technologie de pointe avec des services modernisés et surtout d'une vue immédiate sur le Rhône. », a souligné le Maire.

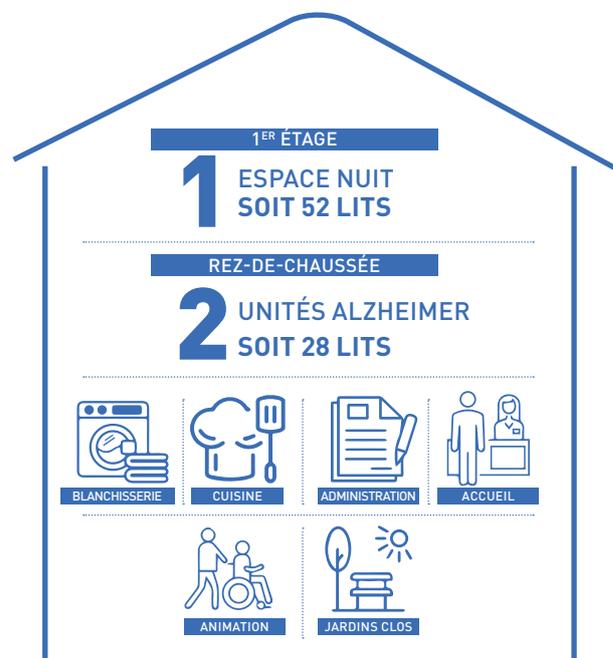
Ce terrain, d'une surface totale de 7 700 m² a été cédé à l'EHPAD par la ville pour 1€ symbolique.

L'établissement offrira à ses pensionnaires une qualité de service optimale, accessible aux personnes âgées dépendantes dans un cadre convivial et sera accessible aux résidents relevant de l'aide sociale.

➔ LE PROGRAMME ARCHITECTURAL A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LE CABINET D'ARCHITECTURE BLUTEAU-NASSI.

Le nouvel EHPAD sera bâti sur deux niveaux et comprendra **80 places de résidents**. Au rez-de-chaussée, il sera occupé par **deux unités Alzheimer**, soit 28 lits et le premier étage sera consacré à l'espace nuit avec 52 lits d'hébergement traditionnel.

Les résidents bénéficieront d'**accès aménagés sur les jardins clos attenants** et le bâtiment sera équipé d'une technologie de pointe offrant également **des services techniques et logistiques intégralement modernisés et rénovés** : blanchisserie, cuisine, administration, accueil et animation.



« Port Saint Louis du Rhône est une belle terre d'avenir et d'ambition où les projets méritent d'être regardés de près. Le projet de reconstruction de l'EHPAD des Magnolias en est la preuve : nous pourrons bientôt compter sur un merveilleux établissement dans un lieu remarquable pour le plus grand bonheur des résidents et des soignants. », a déclaré Martial ALVAREZ.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU CENTRE DES PRIORITÉS

Près de 900 écoliers ont repris le chemin des classes pour cette nouvelle année scolaire à Port Saint Louis du Rhône.

La rentrée 2022/2023 s'est déroulée dans un contexte particulier alors que la ville doit faire face à une envolée des dépenses en énergie. Ce qui n'empêchera pas la municipalité d'être toujours présente pour réaliser son objectif : parvenir à une réussite éducative de haut niveau.

Comme à chaque période de vacances scolaires, les agents municipaux ont particulièrement soigné l'entretien des établissements de la ville. « L'école est le premier lieu d'intégration scolaire et joue un rôle central dans la socialisation des enfants. Face à ces enjeux, la ville de Port Saint Louis du Rhône sera toujours à vos côtés pour que vos enfants puissent grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions. », précise Maryline OXISOGLU, adjointe au Maire déléguée à l'éducation.





“

Martial ALVAREZ

Maire de Port Saint Louis du Rhône

Je le dis avec beaucoup de force : de nombreux efforts sont fournis afin de boucler le budget et y arriver. Cette situation difficile ne nous facilite pas les choses, mais notre volonté politique est claire.

Plus que jamais, il faut toujours garder un lien précieux avec la communauté éducative et le personnel municipal mobilisé dans les écoles.

➔ DES ENGAGEMENTS CONCRETS

Alors que de nombreuses collectivités ont pris la décision de fermer certains équipements municipaux, **la ville de Port Saint Louis du Rhône a décidé de maintenir le cap en renforçant son accompagnement.**

« En termes d'effectif, nous avons recruté encore plus d'éducateurs sportifs capables d'intervenir dans les écoles avec un équilibre entre les activités physiques qui se déroulent dans les salles sportives et à la piscine. », a annoncé le Maire.

Cet engagement de la municipalité s'est concrétisé en octobre 2021 lors du conseil municipal dédié à la réussite éducative et continue de se traduire par des actes.

En plus de l'aide aux devoirs proposée chaque mercredi au Pôle Enfance Jeunesse, **une série d'ateliers dédiés à la réussite éducative sera organisée en novembre et décembre 2022.** Regroupant professionnels, associations et partenaires, chaque journée d'ateliers sera consacrée à un thème. Différents groupes seront regroupés à la salle Marcel Pagnol par tables rondes. **L'objectif est d'identifier les besoins, et d'apporter des réponses optimales pour les enfants de la ville de Port Saint Louis du Rhône.**

L'accompagnement de la collectivité concerne également les parents qui bénéficient cette année d'un nouveau portail famille afin de faciliter leurs démarches.

La plateforme fait peau neuve et permet comme d'habitude l'inscription à la restauration scolaire, mais également aux activités périscolaires et au centre de loisirs. Une gestion plus simple, à distance, permettant aux Port Saint Louisiens de gagner énormément de temps.

« Nous ne baissons pas les bras, et nous portons l'ambition de vous accompagner au mieux. Nous sommes mobilisés pour améliorer le taux de réussite de nos élèves et encourager la poursuite des études supérieures. », a souligné Martial ALVAREZ auprès de la communauté éducative, saluant le travail réalisé par le collège Robespierre et le lycée Henri Leroy qui accueillent de plus en plus d'élèves dans leurs établissements.

La mobilisation de la collectivité pour la réussite éducative a pu se voir lors de l'organisation de la cérémonie pour les bacheliers où de nouveaux chèques de 500 euros ont été attribués aux lycéens qui ont obtenu une mention « très bien ».

Une récompense non négligeable qui encourage l'excellence, sans oublier l'aide à l'autonomie des étudiants qui est toujours portée par la ville.

« Nous savons que l'obtention de diplômes pour un jeune est une étape importante pour sa réussite socio professionnelle. Il était donc important pour nous de les encourager. », indique Murielle PERES, adjointe au Maire en charge de cette cérémonie.

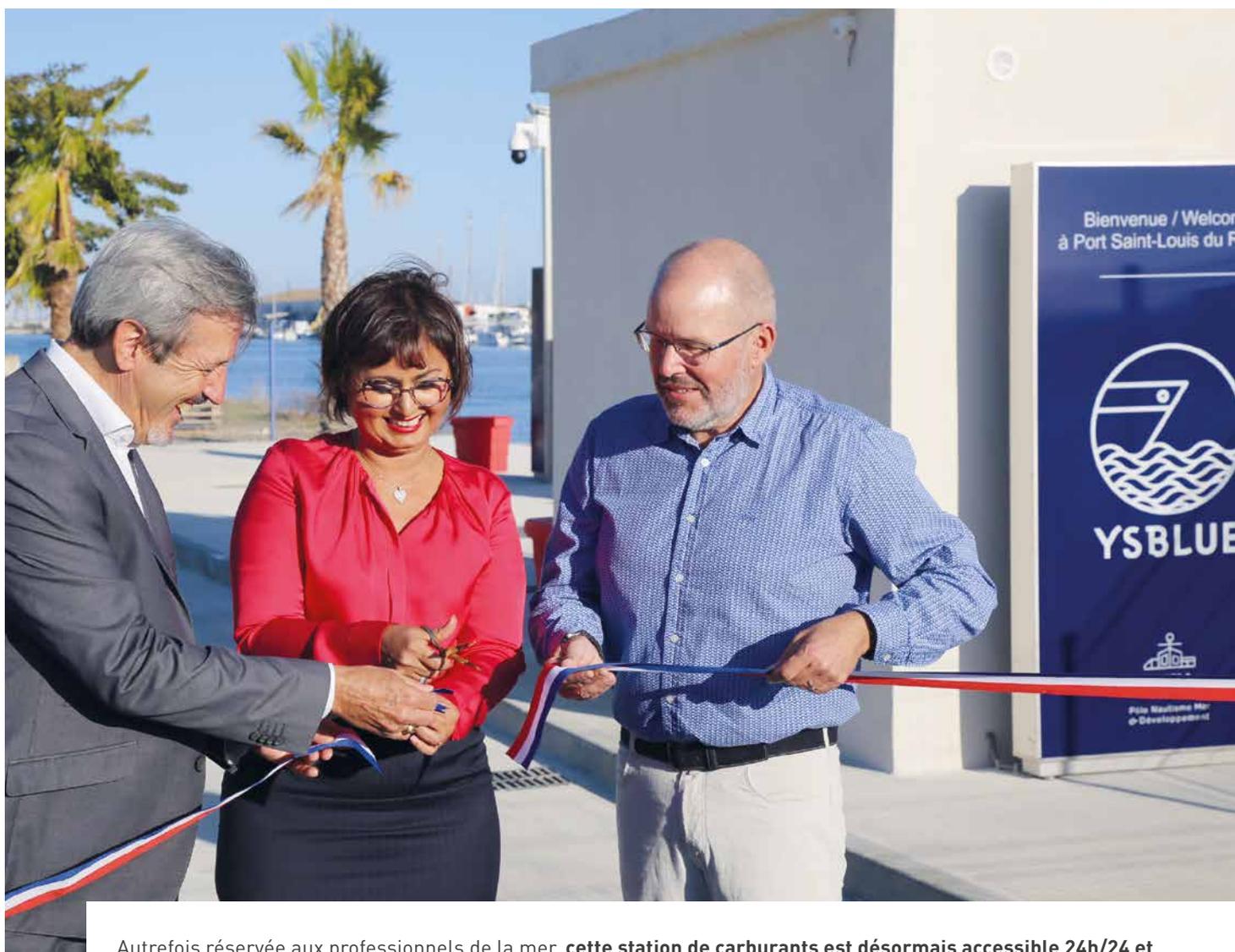




NAUTISME

UNE STATION D'AVITAILLEMENT QUI SÉDUIT PÊCHEURS ET PLAISANCIERS

Une nouvelle station d'avitaillement a été inaugurée ce mercredi 5 octobre 2022 par Najet PILLER, adjointe au Maire Martial ALVAREZ chargée des ports, Jean-Loup THIVET, directeur général de la société Ysblue et Jean-Michel DIAZ, directeur régional de TotalEnergies.



Autrefois réservée aux professionnels de la mer, **cette station de carburants est désormais accessible 24h/24 et 7j/7 aux pêcheurs et aux plaisanciers qui l'attendaient depuis de nombreuses années.**

Ce projet, rendu possible grâce à la bonne **collaboration avec le Pôle Nautisme Mer & Développement et le Grand Port Maritime de Marseille**, montre le dynamisme en cours à Port Saint Louis du Rhône.

Le projet de créer une nouvelle station de carburant est dans les plans depuis quelques années et s'est accéléré dernièrement.

« **On a établi un cahier des charges afin qu'il soit le plus performant. Cette station permettra de participer au rayonnement de la ville et à son attractivité avec une implantation stratégique entre fleuve et mer.** », a souligné l'élue.



Forte de grands projets tournés sur le nautisme et la mise en avant des produits de la mer, la ville de Port Saint Louis du Rhône peut enfin compter sur une solution digne de ce nom pour les acteurs des métiers de la mer et les plaisanciers.

« *Cela nous paraissait inconcevable de développer toute cette économie autour du nautisme et des professionnels de la pêche sans un outil qui soit flexible.* », a déclaré Najet PILLER, adjointe au Maire, lors de l'inauguration.



L'installation a été confiée à la société Ysblue qui l'a financée à hauteur de 600 000 euros.

« **Port Saint Louis du Rhône est en train de se transformer, il y a une vraie dynamique que l'on peut voir. Cela fait 30 ans que les plaisanciers attendaient une station dans la zone. Le fait qu'on s'engage contribue à cette dynamique et donne du sens au projet dans sa globalité.** », a commenté son directeur général, Jean-Loup THIVET, dont l'entreprise est présente sur tout le littoral français.

La station d'avitaillement, dotée de deux cuves de 40 000 litres, fournit du gazole et du sans-plomb 98 aux particuliers et aux entreprises. Les paiements se font par carte bleue et des agents seront notamment présents en haute saison pour aider les usagers à la pompe et fournir divers services pour un arrêt agréable au quai.

L'inauguration de ces nouvelles pompes à essence accessibles 24 heures sur 24 est aussi un soulagement pour les professionnels de la mer.

« **Merci de nous avoir fait cette belle station essence qui nous permet de faire le plein de carburant de nuit comme de jour. C'est une grande évolution pour les pêcheurs : nous en sommes très contents.** », a salué Anthony FAIGES, pêcheur en mer professionnel.

“

Najet PILLER

Adjointe au Maire
Déléguée aux Commerces - Artisanat
Marchés de détail - Ports

L'objectif du Pôle nautisme est d'accompagner les professionnels à Port Saint Louis du Rhône, la création de la plus grande panne catamaran d'Europe au Mazet s'inscrit dans ce projet.

Il était impossible pour notre équipe municipale d'imaginer la construction d'un Pôle nautisme d'envergure européenne, fort de ses 6 ports, sans cette station d'avitaillement.

CULTURE(S)

BIENTÔT UN VERGER COLLECTIF À AMBROISE CROIZAT

C'est une très belle initiative qui a été lancée en septembre 2022 du côté d'Ambroise Croizat. Dans le cadre du contrat de ville signé avec le Citron Jaune, l'artiste arboriculteur Thierry BOUTONNIER souhaite créer avec l'aide des habitants de Port Saint Louis du Rhône des vergers collectifs en pleine ville.



« Ce qui m'intéresse n'est pas d'avoir ma signature dans un gros cadre. Ce qui m'intéresse, c'est de faire des choses avec vous. Ce sont des œuvres collectives : personne n'est capable de planter des arbres tout seul. C'est important de le faire à plusieurs, vous ferez partie du générique. Les arbres vont traverser le temps et nous dépasser en terme de durée de vie. », a expliqué Thierry Boutonnier aux habitants venus le rencontrer.

Le projet, qui s'intitule **Pont ver(t)s**, propose de créer dans un premier lieu une pépinière urbaine et participative autour de la résidence **Ambroise Croizat**. Une première réunion avec les habitants du quartier a été organisée à la médiathèque Marie Mauron en présence de l'artiste et de l'équipe du Citron Jaune afin de présenter le concept et transmettre quelques bonnes techniques.

Cette rencontre a été l'occasion de découvrir le potentiel de **Port Saint Louis du Rhône**, dont la qualité agronomique du sol et la variété des arbres fruitiers a été saluée par Thierry BOUTONNIER : « On travaille avec un ensemble d'acteurs pour être certain que l'arbre va rester 60, 80 voire 120 ans. On réfléchit à adapter les arbres à cet environnement particulier que l'on trouve à Port Saint Louis du Rhône. »



Troquant le pinceau pour la pelle, cela fait une douzaine d'années que l'artiste et arboriculteur développe des pépinières urbaines en cœur de ville, interrogeant la domestication, l'horticulture urbaine et notre relation au vivant. « *Thierry BOUTONNIER compose avec le végétal des œuvres participatives pour transformer notre regard sur ces êtres méprisés, foulés, corvéables.* », explique le Citron Jaune.

Prochainement, les Port Saint Louisiens pourront ainsi retrouver un jardin arboré, planté au pied des immeubles du quartier Ambroise Croizat, qui sera organisé pour permettre une cueillette libre et ouverte à tous. Mais avant de pouvoir cueillir les fruits et faire de la grenadine maison, il faudra entretenir les centaines de boutures et de semis qui ont été distribués en quelques jours.

Des volontaires se sont d'ores et déjà proposés et des rencontres en porte à porte seront organisées. « *Pont Ver(t)s se déploie sur plusieurs années avec des phases successives de collecte de graines, de composition de boutures, de travail du sol, de transplantations... Et de fêtes qui viendront marquer les grandes étapes de cette aventure arboricole et collective.* », souligne le Citron Jaune.

Un calendrier est déjà établi jusqu'en avril 2023 avec la plantation des premières boutures.

Au menu : des figuiers, des grenadiers, des amandiers, des jujubiers, des oliviers, de la menthe...

« *Je m'engage à faire que ce projet s'inscrive dans la durée et je vous montrerai comment faire pour que vous soyez autonomes.* », a promis Thierry BOUTONNIER qui compte surveiller de près le chantier avec une analyse approfondie du terrain. « *Ça va devenir le paradis ici ! On pourra même récolter du thym et du romarin.* », s'est réjoui l'arboriculteur à la lecture des premiers résultats et en constatant la bonne santé des arbres de la commune.

Pont Ver(t)s est un projet porté par le Citron Jaune dans le cadre du contrat de ville Port Saint Louis du Rhône, avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Fondation Logirem.

**Envie d'y participer ?
Il suffit d'appeler le 04 42 48 40 04**

SENSIBILISATION

PRÉVENTION DES RISQUES : SOYONS TOUS MOBILISÉS

La première journée « **Tous résilients face aux risques - S'informer, réagir, se protéger** » s'est tenue dans toute la France le jeudi 13 octobre 2022. Cette journée nationale de sensibilisation a été mise en place par le Gouvernement et se tiendra chaque année, en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'ONU.

L'objectif de cet événement est de susciter le plus grand nombre possible de projets sur l'ensemble du territoire national et métropolitain. Finalement, l'idée est **de développer la culture sur les risques naturels et technologiques, de préparer à la survenance d'une catastrophe et développer la résilience collective face aux événements exceptionnels.**

En effet, dans le contexte du changement climatique et du développement technologique, **l'adaptation des territoires face aux risques est une nécessité, notamment à Port Saint Louis du Rhône**, ville exposée aux phénomènes naturels et industriels. **À travers son PCS (Plan communal de sauvegarde), la commune est déjà mobilisée et préparée.**

Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. **Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.**

Le PCS fixe notamment l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

INSCRIPTION

SAIP

Système d'Alerte et d'Information à la Population

Ce système de télé-alerte permet à la ville de Port Saint Louis du Rhône de contacter directement et rapidement leurs administrés afin de les alerter d'un danger potentiel ou de leur transmettre des informations préventives ou pratiques (accident industriel majeur, inondations, pollution accidentelle, événement météorologique...).

C'est pourquoi nous vous incitons à vous inscrire au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations)

• Soit en complétant le formulaire d'inscription joint.

Ce dernier est à nous retourner :

- en Mairie
- à la Maison France Service
- au CCAS

• Soit directement en ligne en flashant ce code :



Vos données resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à un tiers pour le respect de votre vie privée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment auprès de la Ville de Port Saint Louis du Rhône par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Port Saint Louis du Rhône - Direction des Services Techniques - Pôle Patrimoine & Sécurité
3 Avenue du Port - 13230 Port Saint Louis du Rhône - Tel : 04.42.86.90.00 - annuairepcs@portsaintlouis.fr



Crédit photo @oeilducameleon



Vous aussi, envoyez-nous vos photos
sur Instagram @PortSaintLouis





MILA ET DENNI DU BLOG «UN MONDE À VÉLO»

DÉCOUVRENT PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE AVEC LA VIARHÔNA



TOUT EN IMAGES

DE JUILLET À OCTOBRE 2022

13 JUIL LA JEUNESSE DE PORT SAINT LOUIS SE MET AU CIRQUE



15 JUIL LES VACANCES RAFFRAICHISSANTES DE L'ACM (ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS)



07 JUIL INAUGURATION LODGES DE CAMARGUE



14 JUIL FÊTE NATIONALE 14 JUILLET



18 JUIL COURSE CAMARQUAISE AUX ARÈNES MUNICIPALES



20
JUIL **LES VACANCES DE L'ACM**
JEUX D'EXTÉRIEURS



22
JUIL **LA FÊTE DU PAYS**



22
JUIL **FÊTE DU MAC LES MOUSSAILLONS**



23
JUIL **LA JEUNESSE PROFITE DE SON SEJOUR**



24
JUIL **FÊTE DE LA MAISON POUR TOUS L'ENVOLÉE**



TOUT EN IMAGES

DE JUILLET À OCTOBRE 2022

01
AOÛT

RETOUR DE LA FOIRE NOCTURNE



30
JUIL

**HOMMAGE DES JOUEURS
À DAVID BANCAL**



06
AOÛT

**HONNEUR AUX FEMMES
LORS DU GANCHOU D'OR**



17
AOÛT

LA PISCINE S'ANIME



18
AOÛT

**LA RENTRÉE SE PRÉPARE
AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE**



08
SEPT **REPRISE DES COUPS DE PROPRE AU FAUBOURG HARDON**



10
SEPT **LE FISHING CLUB ACCUEILLE LE CHAMPIONNAT NATIONAL DE PÊCHE AU LEURRE**



22
SEPT **HOMMAGE À JEAN HETSCH, MAIRE DE FOS-SUR-MER LORS DU CONSEIL MUNICIPAL**



11
SEPT **GRAND SUCCES POUR LE RASSEMBLEMENT DES MOSQUITOS**



16
SEPT **ESCALE DES EARTHSHIP SISTERS À PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE**



01
OCT **REPAS ANNUEL DE L'ASSOCIATION «NOUS LES PIEDS NOIRS» AUX ARÈNES**



LOTFI MEZLINI, GARANT DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA VILLE

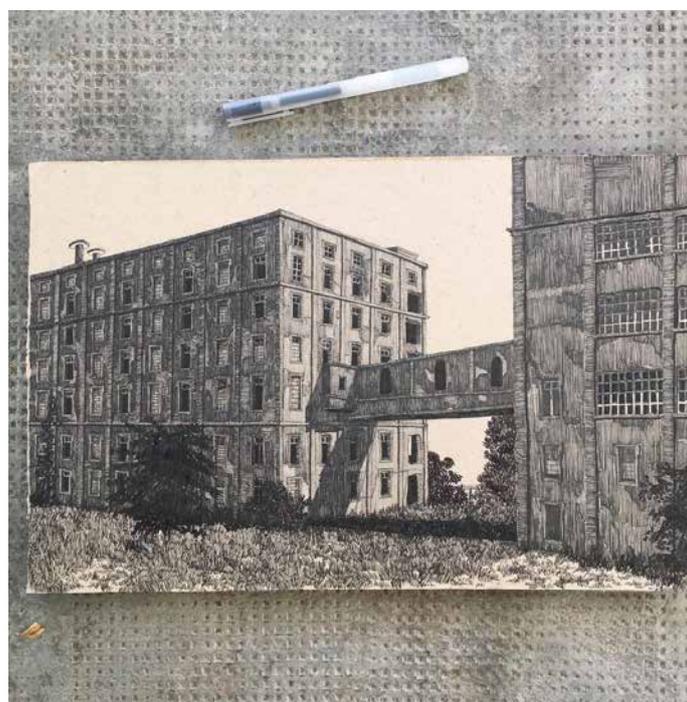
Avec son exposition intitulée « Camargue industrielle », Lotfi MEZLINI met en avant le patrimoine historique et si particulier de Port Saint Louis du Rhône. Dans cette série de dessins, l'enfant du pays sublime notre territoire sans oublier de créer le débat.



Les dessins de Lotfi MEZLINI sur le patrimoine de notre ville ont déjà été exposé à Marseille, en 2021. Mais il était inconcevable de ne pas en faire profiter les Port Saint Louisiens. **C'est pourquoi Maryline OXISOGLU, adjointe au Maire en charge de la culture, a proposé au jeune homme de créer un événement à Port Saint Louis du Rhône.** L'invitation a été lancée et un vernissage a été organisé à l'espace Gérard Philipe, sous la forme d'une discussion.

« Avec ses œuvres, Lotfi nous interpelle sur la manière dont nous percevons notre ville, mais surtout sur notre rapport à l'histoire de la commune. Sa série de dessins est une véritable photographie de Port Saint Louis du Rhône qui souligne un patrimoine à préserver et des territoires à reconquérir. C'est évidemment un honneur de voir un enfant du pays mettre en valeur notre territoire. », a commenté le Maire Martial ALVAREZ, venu assister à la rencontre.

Depuis 2014, Lotfi MEZLINI croque les différents bâtiments historiques de Port Saint Louis du Rhône à l'aide de son stylo noir. Les dessins prennent forme par stratifications de feutres qui représentent les différentes strates de la ville. On peut y reconnaître des lieux emblématiques comme la rizerie ou la piscine du village de vacances, tout comme d'autres structures beaucoup plus anodines comme les grands poteaux du port.



« Je suis très attaché à la dimension industrielle de la ville, à son côté prolétaire. Ce sont des sujets importants pour moi, car les friches font partie de mon identité. Sans elles, je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui.

Je suis très reconnaissant pour ces lieux anodins. Mon job est de mettre ces bâtiments en valeur. Je me sens comme un garant de ce patrimoine. », Lotfi MEZLINI



L'exposition inaugurée le 30 septembre a été l'occasion d'échanger autour du patrimoine de la ville, entre ce qui doit être préservé et ce qui doit appartenir à l'histoire tout en gardant le côté authentique de Port Saint Louis du Rhône.

« Pour notre équipe, c'est un défi d'être fidèle à cet état d'esprit typique de notre ville. Je pense notamment à la beauté authentique liée à son passé industriel auquel il ne faut pas tourner le dos. Je suis très heureux d'avoir pu échanger avec Lotfi sur cette vision. », a salué le Maire.

La Camargue industrielle chère à Lotfi MEZLINI a attiré du monde qui a salué le travail réalisé par le designer qui en a profité pour lancer un appel. **« Mon idée est de dessiner ce qui n'existe plus d'un point de vue architectural. Si vous disposez de cartes postales, de photos et de documents : je suis preneur ! Je veux m'arrêter sur des lieux qui n'existent plus actuellement. »**

Véritable hommage à Port Saint Louis du Rhône, la série de dessins a également été présentée du côté d'Arles et de Marseille.

« Les gens qui ne connaissent pas la ville ont envie de la comprendre lorsqu'ils regardent les dessins. Port Saint Louis, c'est la ville de la contemplation. C'est une ville qui nous oblige à prendre le temps de la regarder. J'ai appris à le faire avec mon père. Il y a plein de choses à voir, il faut juste s'y pencher. On peut passer facilement à côté si on ne connaît pas la commune. », a commenté Lotfi MEZLINI qui compte prochainement se lancer sur une nouvelle thématique : la flore et la faune de la ville.

CHALLENGE NORBERT SAVORNIN : LES POMPIERS MONTRENT L'EXEMPLE

La première édition, lancée en 2021, avait déjà été une réussite. Voilà pourquoi les pompiers du département n'ont pas hésité à revenir à Port Saint Louis du Rhône pour la deuxième édition du challenge Norbert SAVORNIN organisée le 11 septembre 2022.



C'est au bord de la plage Napoléon qu'étaient rassemblés les 120 participants à ce défi sportif aquatique et terrestre organisé en hommage à Norbert SAVORNIN, sapeur-pompier et spécialiste nautique des plongeurs sauveteurs héliportés (PSH), disparu tragiquement lors du crash du Dragon 30 en décembre 2019.

Une compétition qui s'est une nouvelle fois déroulée dans un esprit de convivialité et de partage, malgré un défi de taille : 5 épreuves aquatiques et terrestres, sous forme d'olympiades par équipes de 5.

En effet, de ce challenge organisé par le centre d'incendie et de secours de Port Saint Louis du Rhône, avec le soutien du Service départemental d'incendie et de secours et de l'Union Pompiers13, les participants retiendront les sourires, les moments de partage et la cohésion dont ils ont su faire preuve comme à l'accoutumée.

“

Martial ALVAREZ

Maire de Port Saint Louis du Rhône

La caserne de Port Saint Louis du Rhône, les maîtres-nageurs sauveteurs et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Port Saint Louis du Rhône ont une nouvelle fois réalisé un superbe événement sur la plage Napoléon. J'y ai vu de beaux sourires, une grande cohésion et surtout beaucoup d'engagement.

➔ MALGRÉ TOUT, UNE JOURNÉE D'EFFORTS ET DE COMPÉTITIVITÉ AUTOUR D'ÉPREUVES TOUTES AUSSI DÉLICATES LES UNES QUE LES AUTRES AUTOUR DU THÈME DU SAUVETAGE AQUATIQUE.

Côté résultats, **le centre d'incendie et de secours des Saintes-Maries-de-la-Mer se classe premier dans la catégorie adulte**, alors que, côté jeunes sapeurs-pompiers, ce sont ceux de Martigues qui ont pris les devants. Après avoir remporté le fameux trident l'année dernière, **les JSP de Port Saint Louis du Rhône n'ont pas démerité avec une honorable troisième place !**



➔ UN LABEL ÉCO-RESPONSABLE AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE



Le Maire de Port Saint Louis du Rhône a tenu à féliciter les pompiers pour leur mobilisation qui a malheureusement été nécessaire tout au long de l'été : *« Nous savons combien leur métier est difficile, notamment lors d'une saison estivale particulièrement à risque. Et c'est pourquoi je tenais à saluer cette initiative qui a obtenu cette année un label éco-responsable avec le Parc naturel régional de Camargue. Avec Anne CLAUDIUS-PETIT, nous avons signé une charte qui montre notre volonté d'entretenir un rapport sain avec notre environnement. »*

« Une manifestation éco-responsable, c'est une manifestation qui réduit ses impacts négatifs sur l'environnement, favorise l'économie locale, respecte la santé et la sécurité des personnes, permet l'accès à tous et promeut les valeurs du développement soutenable auprès des participants », a salué pour sa part la présidente du Parc naturel régional de Camargue qui a remis le certificat de labellisation à l'Amicale des sapeurs-pompiers de la ville.

Cette certification éco-responsable est une première en France pour un événement pompier. Un véritable succès qui laisse entrevoir, pourquoi pas, l'opportunité d'une troisième édition du challenge Norbert Savornin en 2023 !

UN ÉTÉ BIEN ANIMÉ SUR LE PORT DE PLAISANCE !

Retour en images sur ce magnifique été à Port Saint Louis du Rhône qui a été marqué par une édition réussie des Soirées du Port Côté Docks, l'élection de la nouvelle reine Charlotte COMBET, le lancement des Soirées Méditerranéennes, sans oublier les Mercredis du Port du Citron Jaune et le concert événement de Lucenzo lors de la fête des sports !



Tout au long de la saison estivale, vous êtes venus très nombreux sur le port de plaisance pour profiter **des nombreuses animations proposées par la ville en étroite collaboration avec le comité des fêtes de Port Saint Louis du Rhône.**



Des remerciements particuliers aux agents de la municipalité qui ont réalisé un travail formidable en partenariat **avec l'ensemble des associations locales** comme l'a souligné le Maire lors de son discours de clôture. **Et merci aux restaurateurs qui ont régalé les Port Saint Louisiens et les visiteurs tout au long de l'été.**

SPORT : LA JEUNESSE FAIT BRILLER PORT SAINT LOUIS

Flora DIAZ et Alexander JOIN viennent de milieux totalement différents et ne se connaissent peut-être pas. Et pourtant ce sont ces noms qui ont fait rayonner Port Saint Louis du Rhône au-delà des frontières de notre territoire. Et la ville a de quoi être fière d'eux.

👉 FLORA DIAZ PRODIGE DE L'ÉQUITATION



Née en 2005, Flora a commencé l'équitation dès l'âge de 5 ans. Le milieu équestre devient une véritable passion pour la petite fille qui prend goût à la compétition en participant à ses premiers concours de saut d'obstacle en 2015.

En 2017, la Port Saint Louisienne est alors absorbée par une nouvelle discipline : le pony-games. Le principe ? Un sport d'équipe qui demande aux participants de maîtriser toutes les techniques équestres : vitesse, aisance à cheval, motricité...

Résultat : Flora obtient pour sa première participation aux championnats de France une médaille d'argent, puis plusieurs titres régionaux. La pandémie, qui interrompt le déroulé des compétitions, ne démotive pas la sportive qui se remet en selle et remporte à nouveau des titres régionaux dès la reprise des championnats.

Déterminée comme jamais, elle est devenue avec son équipe championne de France de pony-games lors du tournoi organisé à Lamotte Beuvron le 11 juillet 2022. Il s'agit ni plus ni moins du plus grand rendez-vous équestre au monde. Bravo !

👉 ALEXANDER JOIN ESPOIR FRANÇAIS DU KARATÉ



Formé par Robert AMETLLA à France Shotokan Karaté, Alexander JOIN a participé au mois d'août à une compétition internationale qui a eu lieu au Canada.

Réunis à Vancouver, des champions de la discipline venus du monde entier se sont affrontés le temps d'un tournoi amical organisé pour le 50^e anniversaire de l'association canadienne de Shotokan.

La fédération française a choisi d'envoyer deux combattants pour représenter le pays du côté de l'océan Pacifique, dont Alexander JOIN.

Le Port Saint Louisien n'a pas démerité cette sélection en finissant deuxième lors de cette compétition, s'inclinant finalement face à un adversaire japonais.

C'est un très beau résultat pour le jeune homme qui - tout comme Flora DIAZ - a commencé dès l'âge de 5 ans à pratiquer assidument sa discipline.

Robert AMETLLA, président du club sportif France Shotokan Karaté, a de quoi être fier : « Je suis toujours fier ! Cette sélection montre que notre travail se passe bien : on a pu créer une véritable famille au sein de l'association, c'est génial ! »

PORT SAINT LOUIS GAGNANT 2020

Martial ALVAREZ - Frédéric ROUGON - Najet PILLER - Philippe CAIZERGUES - Françoise BRACCINI - Ali ABDESSELAM - Maryline OXISOGLU
Jean-Paul GAY - Murielle PERES - Aline CIANFARANI - Marc MINORETTI - Céline CHAFER - Joan BERGENEAU - Agnès GARCIA - Jérôme BERNARD
Nieves CASTEJON - Laurent BONFILS - Marie-Hélène ROSSO - Daniel PERNICE - Valérie TUO - Mickaël GUICHARD - Nadège ARGOUB
Philippe FANTESINI - Adrien CHARRIERE

Entre hausse des prix de l'énergie et pénurie de carburant, cette rentrée 2022-2023 n'a pas été des plus simples. La ville de Port Saint Louis du Rhône a dû faire face à une augmentation de près de 110% de ses dépenses en gaz, eau, électricité et autres fournitures. Au total, la commune doit engager près de 800 000 euros supplémentaires afin de subvenir à ses besoins.

C'est pourquoi nous avons adopté lors du dernier conseil municipal une décision budgétaire modificative pour faire face à ces dépenses. Alors que de nombreuses collectivités ont augmenté les impôts, nous avons fait le choix de tout mettre en œuvre pour maintenir encore et toujours la même qualité de service public à Port Saint Louis du Rhône.

Alors que certaines communes ferment les piscines et autres équipements municipaux pour économiser sur leur budget, nous avons choisi de renforcer nos équipes en recrutant davantage d'éducateurs sportifs. Notre engagement se traduit également par le soutien à nos agents municipaux qui verront dans les mois à venir leur salaire augmenter grâce à des mesures fortes comme la réévaluation de leur régime indemnitaire et le lancement des tickets restaurant afin de pouvoir gagner en pouvoir d'achat.

Comme vous le constatez, nous ne reculons pas, nous maintenons le cap et nous tenons le coup. Et tout cela sans augmentation des taux des impôts locaux. Cependant la situation reste assez tendue et il faudra énormément d'humilité et de patience pour comprendre que face à cette inflation et cette crise mondiale, nous allons devoir être rigoureux et raisonnables.

C'est avant tout notre sérieux et notre esprit de solidarité qui a permis à la ville de Port Saint Louis du Rhône de traverser la crise sanitaire. Et c'est avec le même état d'esprit que nous affronterons cette nouvelle période riche en défis à relever. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et vous pouvez assurément compter sur vos élus engagés sur le terrain pour défendre les intérêts des Port Saint Louisiens.

ENSEMBLE, CAP SUR L'AVENIR

Aurore RAOUX - Ivan LILLAMAND - Régis SCHROETTER - Aurélie GRACH

Notre PRIORITE: maintenir une santé de PROXIMITE à PSL!

Lors de la réunion de préparation au Conseil municipal du 22 septembre, nous avons proposé une motion qui a retenu toute attention et travaillé afin qu'elle puisse être votée à l'UNANIMITE.

La santé est une question qui fait débat mais qui nous concerne tous, au-delà des clivages politiques.

Nous sommes confrontés à la dégradation du parcours de soin à Port St Louis. En raison de notre éloignement géographique, nous savons bien que seul le maintien d'une médecine de PROXIMITE, accessible à toutes et à tous permettra à la population de notre bassin de vie de se soigner dignement.

Lors de la fermeture du centre de santé Joliot-Curie suite à un incendie, c'est 1 habitant sur 5 qui a arrêté de se soigner. Cela a eu pour conséquences une aggravation des pathologies et un retard dans le diagnostic de la maladie.

Nous ne voulons pas que notre ville devienne un désert médical, nous demandons à l'Etat, à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de prendre leurs responsabilités, de remplir leurs missions en donnant les moyens humains et financiers de maintenir notre parcours de soin.

Petits et grands ont repris le chemin de l'école : nous leur souhaitons une bonne année scolaire !

Nous restons vigilants au problème de la chaleur dans les classes. Nous demandons à ce que des travaux soient réalisés dans les écoles pour permettre aux élèves et aux personnels de travailler dans de bonnes conditions. Suite à la mobilisation des parents, que nous avons relayé en Conseil municipal, il est à nouveau possible de récupérer les enfants au périscolaire avant la fin. C'est un plus pour les familles.

EXPRESSION LIBRE D'ÉLUE :

Myriam GHEDJATI

Une rentrée mobilisée !

Cette rentrée a été placée sous le signe du renforcement des inégalités.

À l'heure où l'inflation entraîne la flambée des prix, notamment des produits essentiels, le gouvernement refuse de taxer les profiteurs de crise et veut relancer la réforme des retraites.

Une solution : Mobilisons-nous massivement ! La lutte continue dans la rue !

On vous attend nombreuses et nombreux avec nous pour faire entendre votre voix et imposer vos revendications à l'Assemblée !

Les Jeunes 13 Insoumis.e.s

CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 SEPTEMBRE 2022

VOTANTS
POUR
CONTRE
ABSTENTION

ECONOMIE - RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES – GESTION DES ESPACES NATURELS - ADMINISTRATION GENERALE					
2022/081*	Motion pour le maintien d'un parcours de soin pour les habitants de Port Saint Louis du Rhône	28	28	0	0
2022/063	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et créances éteintes.	28	28	0	0
2022/064	Décision modificative N°2 de la commune.	28	23	0	5
2022/065	Rapport de gestion sur les prérogatives de puissance publique 2021 de la Société Publique Locale « Nautisme Mer Développement Port Saint Louis Provence (SPL).	28	23	0	5
2022/066	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2023.	28	24	0	4
2022/067	Adoption du règlement budgétaire et financier.	28	24	0	4
2022/068	Fixation du mode de gestion des amortissements au 1er janvier 2023.	28	24	0	4
2022/069	Règlement Intérieur du personnel de la commune et du CCAS de Port Saint Louis du Rhône.	28	23	0	5
2022/070	Attribution de titres-restaurant aux agents de la commune : modalités de mise en œuvre.	28	28	0	0
2022/071	Participation à la protection sociale complémentaire santé et prévoyance au bénéfice des agents de la commune.	28	24	0	4
2022/072	Rétrocession à la ville d'une case de columbarium à titre gracieux	28	28	0	0
2022/073	Congrès des Maires 2022 de l'Association des Maires de France-Mandat spécial du Maire et du 1er Adjoint	28	28	0	0
FAMILLE CITOYENNETE - VIE ASSOCIATIVE - JEUNESSE - EDUCATION - SPORT - ENFANCE - TOURISME - ANIMATION - CULTURE					
2022/074	Modification de la grille tarifaire de la piscine et de la salle training municipale.	28	23	4	1
2022/075	Remboursement des frais de transports scolaires hors Métropole 2022/2023.	28	28	0	0
2022/076	Approbation de la prolongation de l'avenant portant protocole d'engagements réciproques et renforcés au contrat de ville du territoire Istres Ouest Provence	28	28	0	0
2022/077	Approbation de l'autorisation d'ouverture dominicale des commerces de détail de Port Saint Louis du Rhône pour 12 dimanches en 2023.	28	28	0	0
TRAVAUX - URBANISME - ACCESSIBILITE					
2022/078	Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages publics de transport et de distribution d'électricité (RODP Lignes Électriques).	28	28	0	0
2022/079	Avis sur le projet présenté par la société KEM ONE concernant la conversion électrolytique intégrant une demande de dérogation à la destruction et à l'altération des habitats ou d'espèces protégés.	28	27	1	0
2022/080	Avis sur le projet de l'Etat d'ajouter de nouveaux secteurs d'Information sur les sols (SIS)	28	28	0	0



COMMUNIQUÉS

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



C'est une aide pour les 15/25 ans d'un montant de 200€ qui est versée en deux étapes : 100€ à l'obtention de l'examen théorique du permis de conduire et 100€ à l'obtention de l'examen pratique du permis de conduire, conditionné par la participation à une action de sensibilisation à la sécurité routière et aux dangers de la route.

+ INFOS

Le dossier d'inscription et liste des pièces à fournir sont à retirer au Pôle Enfance Jeunesse ou à télécharger sur le Portail Familles.

AIDE À L'AUTONOMIE DES ÉTUDIANTS



Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Municipalité a décidé de soutenir les jeunes âgés entre 18 et 25 ans. C'est un dispositif d'aide qui a été mis en place pour les accompagner dans leur cursus scolaire et professionnel. Cette aide d'un montant de 200€ est renouvelable une fois si le jeune est étudiant de l'enseignement supérieur.

+ INFOS

Le dossier d'inscription et la liste des pièces à fournir sont à retirer au Pôle Enfance Jeunesse ou à télécharger sur le Portail Familles. Attention pour ce dispositif, le dossier dûment rempli est à retourner au Pôle Enfance Jeunesse au plus tard le 30 novembre 2022.

REMBOURSEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES



L'organisation des transports scolaires est désormais assurée par la Métropole Aix Marseille Provence et par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en lieu et place du Conseil départemental des Bouches du Rhône. Les tarifs pratiqués par ces deux collectivités ont été harmonisés et désormais une participation financière est demandée aux élèves.

Sur le réseau métropolitain, le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence a décidé de prendre en charge le coût de ces transports scolaires afin de maintenir une gratuité pour les élèves des 6 communes membres dont Port Saint Louis du Rhône.

En dehors du réseau métropolitain, compte tenu des nombreux élèves de la commune scolarisés notamment à Arles et par souci d'équité de traitement, la ville de Port Saint Louis du Rhône a décidé de mettre en place en faveur des familles un remboursement de leur abonnement aux transports scolaires.

+ INFOS

Le dossier de demande de remboursement et la liste des pièces à fournir sont à retirer au Pôle Enfance Jeunesse ou à télécharger sur le Portail Familles

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie Port Saint Louis du Rhône sera fermée le mardi 1^{er} et le vendredi 11 novembre 2022 toute la journée.

NUMÉROS UTILES

Permanence de M. Le Maire et des élus SUR RENDEZ-VOUS AU 04 42 86 90 00

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgence médicale : 15
Pharmacie de garde : 06 58 31 55 68
Mairie : 04 42 86 90 00
• Lundi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
• Mardi-Mercredi-Vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
• Jeudi : 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Numéro vert des services techniques :
0 800 508 098
Numéro vert Aix Marseille Provence
Déchetterie - rendez-vous encombrants
et végétaux : 0 800 800 424

Capitainerie Port de Plaisance :
04 42 86 39 11
Maison Départementale de la Solidarité de
proximité (MDS P) de Port Saint Louis :
04 13 31 54 69
Pôle Intercommunal Pour l'Emploi
(P.I.P.E.) : 04 42 11 26 28
Maison de l'emploi : 04 42 48 03 90
Mission Locale : 04 42 86 90 28
CCAS : 04 42 86 90 28
Pôle Vie Associative et Sport :
04 42 86 90 33
Assurés sociaux ENIM :
Service social Maritime au 06 37 32 22 83

ETAT CIVIL

DU 22 JUILLET 2022 AU 04 OCTOBRE 2022

NAISSANCE

ANGLES Lucas né le 1^{er} juillet 2022 à Martigues
GUICHARD Soan né le 03 juillet 2022 à Martigues
BOHBOH Anis né le 10 juillet 2022 à Martigues
BENDJEMA Romy née le 12 juillet 2022 à Martigues
FERRIGNO Aria née le 19 juillet 2022 à Arles
PONZO Catalina née le 24 juillet 2022 à Arles
TARIKET AUBERT Mila née le 9 août 2022 à Martigues
VAÏSSE Yoni né le 14 août 2022 à Martigues
COMBES Margaux née le 18 août 2022 à Montpellier
PAUMOND Paola née le 19 août 2022 à Arles
ROUGON Kélyan né le 31 août 2022 à Martigues
HOVANESSIAN Lévon né le 05 septembre 2022 à Martigues
TAUSSAC Raphaël né le 11 septembre 2022 à Martigues
POTHIER Khelya née le 20 septembre 2022 à Martigues

MARIAGE

MONTAGNE Jérôme et CASANO Pascaline célébré le 22 juillet 2022
GROSSO Céline et DA GLORIA Jonathan célébré le 23 juillet 2022
VERHAEGHE Jonathan et HOUADFA Maïssa célébré le 23 juillet 2022
ASENSIO Jérémy et SOYER Laetitia célébré le 29 juillet 2022
VECCHIOLI-SCARDEZZA Jimmy et PUBIL Sandra célébré le 30 juillet 2022
VITULLI Anthony et RIBEIRO AZEVEDO Silvia célébré le 06 août 2022
PERSEVALLE Alexandra et DORANGE Geoffrey célébré le 06 août 2022
SERIFEG Adam et ALBERT Marie célébré le 20 août 2022
GEFAT Grégory et TURPIN Marie-Ange célébré le 27 août 2022
RIBEIRO MOREIRA Ricardo et BELTRAN-PUJOL Amandine célébré le 27 août 2022
TAORMINA Emma et BEN CHAIEB Montassar célébré le 10 septembre 2022
MOLLON Lucas et RIGOLET Angélique célébré le 17 septembre 2022
GARCIA Léa et HOSTE Chloé célébré le 24 septembre 2022
DEROUBAIX Vincent et BONNEVILLE Aurélie célébré le 1^{er} octobre 2022

DÉCÈS

DECOUZON épouse SIPEYRE Joëlle décédée le 04 juillet 2022 à Marseille 4^{ème}
LABARRE veuve PELTRIAUX Léona décédée le 12 juillet 2022 à Arles
DEL GUIDICE veuve BERNARD Conception décédée le 19 juillet 2022 à Bonifacio
KARJA Carole décédée le 19 juillet 2022 à Port Saint Louis du Rhône
ALIFONSO PLA Thomas décédé le 28 juillet 2022 à Martigues
DOMINGUEZ Pierre décédé le 09 août 2022 à Aix-en-Provence
MALET veuve REYNAUD Marie décédée le 11 août 2022 à Port Saint Louis du Rhône
LÉGER Daniel décédé le 14 août 2022 à Arles
DUPLAND Maurice décédé le 18 août 2022 à Martigues
ROUQUEIROL Henri décédé le 25 août 2022 à Martigues
MASSE veuve JOVENEUX Michèle décédée le 26 août 2022 à Port Saint Louis du Rhône
CABASSUT veuve ALUC Henriette décédée le 07 septembre 2022 à Port Saint Louis du Rhône
TIPALDI René décédé le 08 septembre 2022 à Martigues
RIBIÈRE épouse ROUQUEIROL Andréa décédée le 10 septembre 2022 à Marseille 4^{ème}
BOCABELLE épouse CHAUVET Etienne décédée le 16 septembre 2022 à Port Saint Louis du Rhône
ROCHE Stéphane décédé le 20 septembre 2022 à Port Saint Louis du Rhône
LEMERGER veuve IVANOVSKOFF Jeannine décédée le 21 septembre 2022 à Martigues
DEL CORSO veuve RENAUD Georgette décédée le 27 septembre 2022 à Port Saint Louis du Rhône
FORLONE veuve BARGES Lucienne décédée le 27 septembre 2022 à Port Saint Louis du Rhône
ROLLING Jacques décédé le 27 septembre 2022 à Arles
HERNANDEZ Jean décédé le 28 septembre 2022 à Port Saint Louis du Rhône
SCHROETTER Paul décédé le 04 octobre 2022 à Port Saint Louis du Rhône

Permanences France Services

39 Avenue du Port - Tél. 04 42 86 50 70

Les agents de votre France services vous accompagnent du lundi au vendredi aux horaires suivants :

Lundi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi : 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 42 86 50 70 par courriel : mfs@portsaintlouis.fr ou en ligne sur www.rdv.portsaintlouis.fr

France services, c'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA.

En complément des démarches administratives :

ACCÈS AUX SERVICES NUMÉRIQUES :

En accompagnement : création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif...

Ou en autonomie : accès à des postes informatiques en libre-service.

AGENDA Culturel

Rendez-vous
AUTOMNE
PHOTOGRAPHIE NATURE

27 > 30
OCTOBRE
2022

WWW.FESTIVAL-CAMARQUE.FR

LAFFRÈRE DE TRAMISSEAU DE PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE VOUS PROPOSE

LA TOUR FÊTE HALLOWEEN

LUNDI 31 OCTOBRE
À LA TOUR SAINT LOUIS

CHASSE AUX BONSONS ET
ATELIER CREATIF

INSCRIPTIONS : 04 42 86 91 31

TOURNOI DE FOOT EN SALLE

JEUDI 03 NOVEMBRE
Gymnase Pierre de Coubertin

organisé par La ville de Port Saint Louis du Rhône special
« Prévention à la Sécurité Routière »

Animations durant la journée :

- Atelier « Voiture Tonneau » par l'association « Artémis »
- Crash tests pédagogique par la société « Drag Auto-Pub »
- Stand d'information, de prévention et de réflexion sur les conduites à risques et les pratiques addictives par l'association « Addictions France »
- 11h30 : crash test « Percussion Véhicule Léger et Trottoir Électrique »
- 15h30 : crash test « Percussion Véhicule Léger et Scooter »

Inscriptions : de 09h à 10h le jour du tournoi au gymnase
Carte nationale d'identité ou document justifiant l'âge au moment de l'inscription obligatoire.

Catégories :

- 9/11 ans
- 12/14 ans
- 15/17 ans
- et 18/22 ans

Équipes de 5 joueurs
2 euros par joueur

En partenariat avec l'Étoile Sportive

Informations : Pôle Enfance Jeunesse
Avenue Joseph Simonnet - 04 42 86 91 01

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE

SAMEDI 19 NOV. DE 9H À 14H HALLE CESSÈRE

VIDE GRENIERS

RÉSERVATIONS DES PLACES :
COMITÉ DES FÊTES - Tél 04 42 86 17 39
Espérance sur inscription à 5€ les 3 minutes
Insuffisance des participants : à partir de 7h

Marché de Noël

DIMANCHE
13 NOVEMBRE 2022

AVENUE LOUIS BRIS - PLACE JACQUES BRIS - HALLE MARCEL PAGNOL

de 9h à 17h

Animations pour enfants
Santons, poteries, bijoux, objets décoratifs
Produits régionaux...

Informations
Comité des Fêtes : 04 42 86 17 39

Comité des Fêtes de la commune des Bouches de l'Arrière organise
une fête internationale de novembre 2022

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

MERCREDI 23 NOVEMBRE
DE 14H À 17H30
SALLE MARCEL PAGNOL

- Multimédia
- Exposition
- Exposition interactive par les membres du personnel de la ville
- Ateliers et ateliers participatifs par le Comité des Fêtes

ENTRÉE GRATUITE
OUVERT À TOUS

Informations
Pôle Enfance Jeunesse : 04 42 86 91 01

ESPACE GÉRARD PHILIPPE SCÈNES ET CINÉS

cinéma d'animé

CINÉMANIMÉ 23^{ÈME} ÉDITION
DU 19 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE
Du cinéma d'animation pour petits et grands avec des avant-premières, des rencontres et des ateliers. Dans une trentaine de cinémas de la région Sud.

SUPERASTICOT

SAM. 29 OCT - 14H30
SUPERASTICOT
à partir de 3 ans
Suivi d'un atelier : Fabrication d'oiseaux articulés avec des papiers colorés, inspirés du film « Un paradis ».

Le Tigre qui s'invita pour le thé

CINÉ GOÛTERS*
MER. 9 NOV - 14H30
LE TIGRE QUI S'INVITA POUR LE THÉ
Programme de 4 courts-métrages d'animation - à partir de 4 ans
POUR PROLONGER LA SÉANCE : « La rotosco... quoi ? »
*Pour les Ciné Goûters, les séances sont aux tarifs habituels + 1€ pour le goûter.
Réservation conseillée, nombre de places limitées pour l'atelier

THÉÂTRE - JEUNE PUBLIC

SAM. 19 NOV - 11H
CRÈME GLACÉE
L'INSOMNIAQUE CIE - Conseillée à partir de 8 ans - Durée 1h - Tarif de 3 à 8€
Spectacle programmé dans le cadre du festival En Ribambelle #9
Exposition de l'Arthothèque à l'Espace Gérard Philippe en lien avec le spectacle du 7 au 27 novembre 2022.

THÉÂTRE

VEND. 25 NOV - 20H
CHAPLIN, 1939
CIE HE PSST - Durée 1h15 - Tarif de 4 à 15€
Pour prolonger le spectacle une carte blanche cinéma sera confiée au metteur en scène Cliff Paillet auteur de Charlie Chaplin.

Renseignements et réservations : 04 42 48 52 31

Retrouvez les programmes sur www.scenesetcines.fr

f Espace Gérard Philippe - scènes et cinés @ Scènes & Cinés

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
ESPLANADE DE LA PAIX - 04 42 86 10 11

LUN. 7 NOVEMBRE À 17H
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES COUPS DE POUCE
à l'Espace Gérard Philippe

RENDEZ-VOUS DES PETITS CURIEUX :

MER. 9 NOVEMBRE DE 15H À 16H
« GRAINES DE PHILOSOPHES : JEU DE L'OIE »
Viens découvrir les premières notions de philosophie et te poser les grandes questions avec Juliette Grégoire, animatrice d'ateliers philosophiques.
À partir de 6 ans. Sur inscription : 04 42 86 10 11

SAM. 26 NOVEMBRE DE 10H15 À 11H30
« ROBOTIQUE ET PROGRAMMATION »
Avec Tech-Club, club de sciences istréen
Ateliers de robotique et de programmation, les enfants créeront des petits robots en briques qu'ils animeront à l'aide de codes de programmation.
À partir de 6 ans. Sur inscription : 04 42 86 10 11

MER. 30 NOVEMBRE À 16H
« LECTURES DANSÉES »
En collaboration avec Scènes et Cinés et le Conservatoire de danse.
Quand les cinéphiles rencontrent lecteurs et danseurs !
Spectacle proposé par Scènes et Cinés « Crème glacée » (Insomniaque Cie)
À partir de 6 ans. Sur inscription : 04 42 86 10 11

POUR RETROUVER TOUTE NOTRE ACTUALITÉ :
Site internet : www.mediathequeouestprovence.fr
Facebook : Médiathèque intercommunale Istres Ouest Provence

CITRON JAUNE CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC

SAM. 19 NOVEMBRE 14H41
CHTHULUSCÈNES
Jeanne Robert et Stéphane Bonnard

Tout public - Expédition - Gratuit - Réservation sur lecitronjaune.com
Lieu communiqué lors de la réservation

Chtuluscènes est un programme de recherche itinérant qui allie des artistes et des scientifiques autour d'une quête : celle des histoires qui nous manquent, des imaginaires qui nous ouvrent des possibles pour la vie humaine, avec et parmi les vivant-e-s. Vous êtes invité-e-s à parcourir un bout de chemin avec l'équipe, partager ses découvertes, ses questions, l'enrichir de votre présence.

Informations et réservations : www.lecitronjaune.com



Vendredi 2 Décembre

– Place Jacques Brel –



- 16h30 : Atelier lettre au Père Noël
Atelier créatif : décoration en bois
- 17h15 : Spectacle musical ambulateur
avec Féerie Little Queen
- 18h00 : LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

Avec la participation du Comité des Fêtes et de l'Office du Tourisme de Port Saint Louis du Rhône

Du 5 au 18 décembre, venez déposer vos lettres
au Père Noël à l'Office du Tourisme.

Informations :
Comité des Fêtes : 04 42 86 17 39
Office du Tourisme : 04 42 86 01 21

